AVIS D'INFORMATION

Réunion du Conseil Municipal Lundi 06 octobre 2025 à 18 heures 30,

Salle d'Honneur, Mairie de Maurs

- 0. L'ordre du jour sera le suivant :
- 1. Intervention de M. Le Président du SIAEP Saint Santin-Montmurat ;
- 2. Approbation du procès-verbal de la séance du 02 juin 2025 ;
- 3. Délibération d'intention d'adhésion au futur syndicat local eau et assainissement ;
- 4. Extension de périmètre SIAEP Saint Santin-Montmurat au SIVU d'assainissement Saint Etienne de Maurs-Maurs ;
- 5. Adhésion de la commune de Maurs et transfert de la compétence eau potable au SIAEP Saint-Santin-Montmurat ;
- 6. Demande de subvention au titre du Fonds Vert Dispositif Maire Bâtisseur ;
- 7. Demande de subvention auprès de la Région au titre du Contrat Région Ville pour le projet « Aménagement des cours d'école maternelle et primaire et du nouveau préau » ;
- 8. Demande de subvention auprès de la région au titre du Contrat Région pour le projet « Extension et modernisation de l'école : cuisine, garderie, sanitaires » ;
- 9. Demande de subvention auprès du Département au titre du Contrat Cantal Développement pour le projet « Rénovation et extension du groupe scolaire de Maurs » ;
- 10. Attribution des marchés de travaux pour le projet de rénovation et extension du groupe scolaire de Maurs ;
- 11. Cession d'un bien immobilier communal maison de ville sise 11 rue Torse ;
- 12. Convention pour l'organisation du Cantal Tour Sport 2025 ;
- 13. Dossier SDEC Enfouissement du réseau téléphonique à l'Oustalou ;

Publié le : 30/09/2025 16:34 (Europe/Paris

- 14. Décisions modificatives n°02 et n°03 du Budget Principal;
- 15. Décision modificative n°01 du Budget AEP;
- 16. Admission en non valeur des créances irrécouvrables au titre du Budget Principal et du Budget AEP;
- 17. Protection sociale des agents risque prévoyance, participation à la procédure de consultation mise en œuvre par le Centre de Gestion du Cantal;
- 18. Mise à jour du tableau des effectifs ;
- 19. Garantie d'emprunt Cantal Habitat pour l'opération de construction d'un pavillon situé lotissement Le Camp à Maurs; Bie cordiolevent

20. Informations diverses.

Le Maire

Affiché le 30 septembre 2025

Florian MORELLE